

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 novembre 2013
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 25 novembre 2013, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur la position syrienne au sujet du rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité pour la période du 29 juin 2013 au 13 novembre 2013 ([S/2013/650](#)).

La Syrie rappelle son attachement indéfectible à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique du Liban, ainsi que sa volonté de coopérer avec la partie libanaise pour faire respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale des deux pays frères, aux fins de leur sécurité et de leur stabilité communes.

Le Gouvernement syrien rappelle une position énoncée à maintes reprises dans de précédentes lettres adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité, s'agissant de l'application de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité, et s'étonne que le Secrétariat continue de mêler le nom de la République arabe syrienne aux rapports à ce sujet, d'autant que la résolution en question porte sur l'agression israélienne contre le Liban.

La question des Syriens et des Palestiniens résidant en Syrie qui fuient au Liban, du fait des agissements des groupes terroristes armés, dépasse le cadre de la résolution [1701 \(2006\)](#) du Conseil. Le Gouvernement syrien met en garde contre l'exploitation des souffrances des réfugiés à des fins politiques et rappelle que le programme politique proposé par le Président Bashar Al-Assad pour résoudre la crise dans le pays prévoit des garanties pour tous les Syriens souhaitant réintégrer leurs foyers, ainsi que des mesures pour faciliter leur retour.

Le Gouvernement syrien réfute les allégations israéliennes au sujet de transferts d'armes au Liban, qui sont une tentative désespérée de détourner l'attention de la menace véritable, à savoir les politiques agressives d'Israël, qui mettent en danger la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Nous tenons à appeler votre attention sur le fait qu'Israël est directement impliqué dans le soutien aux groupes terroristes armés en Syrie, que nous avons évoqué en détail dans de nombreuses lettres antérieures.

Le Gouvernement syrien rappelle que son armée est résolue à défendre l'ensemble du territoire face à des groupes terroristes armés et financés par des États



et des acteurs désormais bien connus : ce n'est un secret pour personne que des acteurs politiques libanais cherchent à déstabiliser notre pays au moyen des armes et des fonds qu'ils fournissent à des groupes terroristes dont ils facilitent l'infiltration sur notre territoire.

La République arabe syrienne estime que le tracé de la frontière est une question bilatérale qui doit être réglée par les États, lorsque les circonstances sur le terrain le permettront; le tracé des frontières dans le secteur des fermes de Chebaa se fera donc dès qu'Israël cessera d'occuper cette zone, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**
